

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 46 (1954)
Heft: 2

Artikel: L'expérience française des prêtres-ouvriers
Autor: Robert, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-384847>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'expérience française des prêtres-ouvriers

Par Jean Robert

Depuis plus d'une année, il est beaucoup question dans la presse quotidienne et hebdomadaire, surtout chez nos voisins d'outre-Jura, des prêtres-ouvriers. Ils furent l'objet de reportages à sensation qui ont paru il y a déjà huit ans dans *Paris-Presse*, *France-Soir* et même dans l'hebdomadaire catholique de tendance sociale progressiste *Témoignage chrétien*. Le grand public s'est intéressé à leur expérience. La parution, en 1952, du roman de Gilbert Cesbron *Les Saints vont en Enfer* a redonné un regain de célébrité à ces prêtres-ouvriers, devenus bien malgré eux des vedettes de l'actualité. Le roman de Cesbron, qui retrace le travail de l'un d'entre eux, l'abbé Delpierre, dans le milieu prolétarien de Montreuil, proche banlieue de Paris, a bénéficié, en peu de temps, d'un des plus gros tirages de librairie. Les prêtres-ouvriers n'ont, depuis lors, pas cessé d'être un sujet qui passionne l'opinion publique. Les événements ont donné à ce sujet une constante actualité. Il y eut les vagues de grèves auxquelles la plupart d'entre eux prirent part; il y eut les manifestations cégétistes antiaméricaines au cours desquelles deux prêtres-ouvriers furent malmenés par la police. Les brutalités dont ils furent les victimes donnèrent lieu à un échange de notes publiques entre le cardinal-archevêque de Paris, obligé bien malgré lui de prendre leur défense, et le préfet de police, tenu de justifier les mesures de répression appliquées par ses subordonnés. Cette succession de faits et la très large publicité donnée à leur activité ont engagé les instances suprêmes de la hiérarchie catholique à réexaminer le problème des prêtres-ouvriers. Au cours du mois de novembre 1953, le Vatican a mis un terme à l'expérience des prêtres-ouvriers telle qu'elle se déroulait en France depuis une dizaine d'années et ordonné aux dignitaires responsables de l'Eglise catholique en France de trouver et mettre au point une nouvelle formule permettant de continuer l'apostolat catholique au sein des grandes masses ouvrières.

L'origine de cet apostolat

On trouve l'origine immédiate de cette forme d'apostolat missionnaire dans le Service du travail obligatoire (S. T. O.) institué durant l'occupation par les autorités hitlériennes. Plus de huit cent mille travailleurs français furent à cette époque, mais en 1942 en particulier, transférés en Allemagne. Sur dix personnes requises pour le S. T. O. et partant effectivement pour l'Allemagne, on comptait au début sept ouvriers pour deux étudiants et un jeune paysan. Les dignitaires catholiques français sollicitèrent la permission, qui leur fut refusée, d'envoyer des aumôniers pour apporter

les secours spirituels à ces masses ouvrières exilées. Le chanoine Rodhain, secrétaire général du Secours catholique, décida alors d'envoyer clandestinement des prêtres parmi les requis du S. T. O. Quelques-uns d'entre eux, découverts par les Allemands, furent transférés dans des camps de concentration: Dachau, Buchenwald, etc.

Il faut aussi signaler que durant l'hiver 1940/1941 le père dominicain Lœw s'engagea comme docker au port de Marseille. Le R. P. Lœw a travaillé plusieurs années comme docker, puis fut rappelé par son ordre. Il a souvent eu l'occasion d'apporter son témoignage sur les expériences faites au cours de ces longues années. Il a pris part aux travaux de la Semaine des intellectuels catholiques, qui eut lieu à Paris au milieu de novembre 1953, et dont le thème général fut « Les masses ouvrières ont-elles perdu le sens de Dieu? ».

Analysant les conditions de vie de l'ouvrier qui, selon l'expression de Pie XII, « rendent ardue et pratiquement impossible une conduite chrétienne », le R. P. Lœw les résuma dans l'« absence de liberté » provoquée à la fois par des salaires insuffisants, l'excès d'heures supplémentaires, le manque de relations humaines dans l'entreprise, les injustices des avancements, la cadence du travail.

Si on veut rendre le sens de Dieu aux hommes, déclara ce dominicain, il faut prendre au sérieux la parole de l'Évangile: « Vous ne pouvez servir à la fois Dieu et la richesse ». Le matérialisme théorique des masses populaires vient du matérialisme pratique des dirigeants.

Le message de l'Église, dit en substance le R. P. Lœw, ne passe plus dans la classe ouvrière. Celle-ci croit communément que la religion est une affaire d'argent. Le peuple confond d'ailleurs foi religieuse et superstition.

Le R. P. Lœw ne fut pas le premier des prêtres-ouvriers. Avant 1939, le R. P. Rutter fit, en Belgique, un long stage de mineur. Quelques prêtres-ouvriers ont exercé leur activité dans les centres ouvriers en Belgique durant ces dernières années. Il y en eut huit dans le diocèse de Liège et trois à Tournai. Dans ce pays prit naissance une autre forme de pénétration de l'Église catholique dans les masses populaires, la Jeunesse ouvrière catholique (J. O. C.), fondée en 1925 par l'abbé Cardijn, qui réalisa une idée que Mgr Poels avait conçue en Hollande, au début de ce siècle. L'abbé Cardijn, devenu par la suite prélat et aumônier général de la Jeunesse ouvrière catholique (qui se dit le plus souvent « chrétienne »), reçut à Rome le plein appui de Pie XI. La J. O. C. a eu, dans le monde entier, de nombreuses et vastes ramifications. Mgr Cardijn étend son action des États-Unis à l'Extrême-Orient. Les branches annexes de la J. O. C. sont la J. E. C., qui groupe la jeunesse des écoles secondaires et supérieures, et la J. A. C., qui groupe les jeunes des campagnes.

La réalisation de l'abbé Cardijn (qui avait effrayé, au début, les milieux conservateurs de Belgique) fut accueillie avec enthousiasme à Paris par le cardinal Verdier.

Au cours de la dernière guerre, le livre des abbés Daniel et Godin « France, Pays de Mission » exposa franchement le fait de la déchristianisation des masses ouvrières et l'impossibilité de les évangéliser dans le cadre traditionnel de la paroisse. C'est la lecture de ce livre qui détermina le cardinal Suhard à tenter une expérience contraire à bien des traditions.

Les premiers pas

Les premiers prêtres affectés à l'apostolat ouvrier reçurent du cardinal des privilèges qui parurent exorbitants aux clercs les plus férus des traditions sacrées: Soustraits à la hiérarchie paroissiale et ne dépendant que de leur archevêque, ils reçurent l'autorisation de célébrer la messe et de donner les sacrements en dehors des lieux de culte, qu'ils pouvaient ouvrir où bon leur semblait. Ils pouvaient dire une large part de la messe en français, à l'exception du canon, en n'importe quel lieu, à n'importe quelle heure, et ils étaient dispensés des lois ordinaires du jeûne eucharistique. Ils pouvaient enfin prendre n'importe quelle initiative qui leur semblerait utile à condition d'en rendre compte dans les huit jours à leur archevêque.

La Mission de Paris fut fondée le 15 janvier 1944 par le cardinal Suhard. Une vingtaine de prêtres s'engagèrent comme ouvriers à la chaîne dans la métallurgie et l'automobile, camionneurs aux halles, dans l'industrie chimique ou électrique. D'autres firent leur apparition dans les diocèses de province: le docker Lœw, dominicain, eut des émules à Marseille; les pères jésuites Magnan et Galtier donnèrent l'exemple à Lyon. D'autres se mirent au travail à Givors, Lille, Nancy, Autun, Limoges, Bordeaux, Toulouse. Des prêtres s'engagèrent dans la construction des grands barrages. La plupart des ordres religieux s'intéressèrent à l'apostolat ouvrier: jésuites, dominicains, assomptionnistes, capucins (à Nanterre), franciscains et maristes.

A mesure que l'expérience se développa, les intéressés se rendirent compte de l'impossibilité de ramener les nouveaux chrétiens dans les paroisses de types traditionnels. On ne pouvait demander aux nouveaux convertis la stricte observance des règles religieuses requise des catholiques de naissance et d'éducation. Des tensions et des frictions se manifestèrent entre les paroisses traditionnelles et les communautés de mission.

Ces communautés en pleine action ouvrière étaient, cependant, soutenues par des mouvements intellectuels et théologiques qui ont exposé avec audace les théories justifiant et facilitant l'œuvre des

prêtres-ouvriers. Ce sont Economie et humanisme, Action populaire, Jeunesse de l'Eglise et Quinzaine.

Sur le plan temporel, il y eut des engagements inévitables: Les prêtres-ouvriers furent amenés peu à peu à prendre des responsabilités matérielles, d'ordre syndical, puis politique, par le fait même que l'organisation la plus représentative se trouvait être, dans la grande industrie, la C. G. T. d'obédience communiste. L'abbé Barreau devint secrétaire de la Fédération des métaux de la région parisienne. Pour avoir une idée du chemin parcouru, il suffit de rappeler qu'en 1938, dans certains diocèses de l'Ouest, on refusait l'absolution aux ouvriers affiliés à la C. G. T.

Les déviations doctrinales

Le père Desroches publia un livre, revêtu de six imprimatur, dans lequel il fit preuve d'une étonnante compréhension à l'égard d'un marxisme tel que ne s'étaient jamais imaginé jusqu'ici les gens d'Eglise. Peu à peu, l'action temporelle prenait de plus en plus d'importance. Il ne s'agissait plus seulement de sauver des âmes, mais de délivrer des hommes, aucune action évangélique ne paraissant possible sans un changement préalable du milieu, c'est-à-dire sans l'abolition ou du moins la transformation du capitalisme.

Au fur et à mesure que les prêtres-ouvriers et leurs disciples s'engageaient plus profondément dans la lutte sociale, ils s'éloignaient des militants de l'action catholique ou de la J. O. C. et surtout des dirigeants des syndicats chrétiens. Des heurts inévitables se produisirent entre prêtres-ouvriers, défenseurs sincères de leurs compagnons de travail, et patrons bien-pensants qui intervinrent auprès des plus hauts dignitaires de la hiérarchie catholique pour protester contre une intrusion jugée par eux inadmissible.

Signalons à ce propos un passage particulièrement significatif du roman de Cesbron. Le prêtre-ouvrier demande au curé de la paroisse de manifester sa solidarité en faveur des familles des grévistes.

Ce geste simple et autorisé aurait une portée considérable parmi son peuple: que ses prêtres fussent en salopette ou en soutane, il n'existait bien qu'une seule Eglise au service des petits et des pauvres.

Le curé lui répondit avec embarras et tristesse que les patrons des usines de Sagny-le-Haut se trouvaient être les principaux bienfaiteurs de la paroisse et qu'il serait difficile, quelle que soit sa pensée (il ne la dit pas) de les blâmer aussi ouvertement...

— Je leur demanderai des vêtements, des vivres, de l'argent, beaucoup d'argent, et je vous les remettrai!...

— Cet argent-là, monsieur le curé, il nous est dû. Voilà tout le problème. Alors, c'est le seul, voyez-vous, que nous ne puissions pas accepter comme un don!

En 1949, le pape reçut un prêtre-ouvrier et l'on crut quelque temps dans les milieux catholiques progressistes, dont nous avons mentionné plus haut quelques porte-parole, qu'un évêque-ouvrier allait être nommé.

Mais le fossé était déjà en train de se creuser entre les défenseurs des théories audacieuses de la nouvelle institution missionnaire et la doctrine traditionnelle de l'Eglise. Les plus fougueux de ces défenseurs étaient groupés autour de Jeunesse de l'Eglise (qui a subi ces derniers mois les foudres des plus grands dignitaires de la hiérarchie catholique), pour qui aucune action évangélique n'était possible si les conditions de travail et le milieu n'étaient pas *d'abord* transformés. Cette position trop avancée apparut en contradiction formelle avec l'attitude constante de l'Eglise de se tenir en dehors et au-dessus de la lutte des classes.

Voilà pourquoi l'expérience des prêtres-ouvriers — quels que soient les résultats atteints — ne pouvait continuer.

L'intégration indispensable

Il s'est trouvé pourtant des théologiens, dont l'orthodoxie ne peut être mise en doute, pour justifier pleinement cette expérience.

C'est le R. P. Rouquette qui écrivait, en 1948, dans la revue des jésuites *Les Etudes*:

Le prêtre-ouvrier représente un aspect accidentel du sacerdoce. Mais, dans nos structures présentes, il est nécessaire que des prêtres partagent la vie du prolétariat et travaillent avec lui. Ce n'est pas tellement faute de militants laïcs en nombre suffisant comme c'est le cas pour l'enseignement, mais pour d'impérieuses raisons de psychologie collective.

Et, dans *Témoignage chrétien* du 25 septembre passé, le R. P. Yves Congar écrit:

...La création de la Mission de Paris, des prêtres-ouvriers et du séminaire de la Mission de France ont été, en leur temps, une réponse au problème gigantesque de cette brèche allant s'élargissant entre l'Eglise et la grande masse prolétarisée... Si la mission ne consiste pas seulement à «s'adresser à», mais exige d'«être avec» ceux à qui l'on est envoyé, ne fallait-il pas que des prêtres aussi fussent complètement avec ceux qui se trouvaient de l'autre côté du gouffre?

C'est pourquoi des prêtres se sont engagés dans les conditions inédites que l'on sait. Par la bouche de leur évêque ou de leur supérieur, l'Eglise ne leur a pas seulement permis d'aller de l'autre côté du fossé, elle les y a envoyés...

De fait, grâce à ces hommes-là, l'Eglise était de nouveau entendue des pauvres, et, chose plus importante encore peut-être, les pauvres étaient de nouveau entendus dans l'Eglise. Il était démontré, puisque le fait était là, que l'Eglise était *aussi* avec les travailleurs...

...Evidemment, les choses ne se sont pas arrêtées là. Du jour où des prêtres ne se sont pas contentés de s'adresser aux ouvriers, mais ont été vraiment avec eux, ils ont joué à fond ce jeu de l'«être avec». Ils ont suivi l'événement et la demande et ont été entraînés dans des démarches qu'ils n'avaient pas d'abord prévues. Ayant littéralement «épousé» la classe ouvrière, ils ont été avec elle dans la lutte, humainement vraie et historiquement nécessaire, qu'elle mène pour sa dignité et sa libération. C'est ici qu'a commencé un drame dont les épisodes variés se sont succédé ces dernières années devant des spectateurs dont les uns applaudissaient, les autres désapprouvaient, le plus grand nombre, tout simplement, ne comprenant pas et s'étonnant...

Il est apparu aux prêtres qui *étaient avec* la classe ouvrière que les réclamations de celle-ci sont justes, qu'elles traduisent concrètement les requêtes de cette dignité humaine qui est une exigence de la foi, si l'on est croyant, et, sinon pour tel ou tel, du moins pour l'ensemble conditionne les possibilités mêmes d'accéder à l'Évangile. De là les thèses de *Les événements et la foi*; de là l'engagement de nombreux prêtres-ouvriers appelés par les circonstances à prendre une part plus ou moins active dans la lutte du prolétariat pour sa libération et qui eussent pensé trahir la classe ouvrière et trahir, avec elle, les exigences humaines de la mission apostolique elle-même, s'ils n'avaient été jusqu'à épouser certaines idées et assumer certains actes: ceux-mêmes dont on leur a fait grief.

Le repli

Le Vatican a jugé, au cours de l'été passé déjà, qu'il était temps de mettre fin à cette forme d'apostolat missionnaire. Diverses mesures furent prises: dans une lettre, le cardinal Pizzardo, préfet de la Sacrée congrégation des séminaires, interdit aux séminaristes les stages en usine. La réouverture du séminaire de la Mission de France, à Limoges, fut retardée sous prétexte de réorganisation.

Mgr. Marella, nonce apostolique, fut chargé de faire approuver par l'épiscopat français la suspension de l'expérience déjà interrompue dans d'autres pays, en Allemagne et en Belgique notamment.

Les cardinaux Liénart, Gerlier et Feltin se rendirent à Rome dans la première quinzaine de novembre pour soumettre au souverain pontife un projet de nouveau statut. Ils publièrent, à leur retour, un communiqué disant entre autres que « l'Église envisage volontiers que des prêtres ayant donné des preuves de qualité suffisantes maintiennent un apostolat sacerdotal en plein milieu ouvrier ». Les conditions posées sont strictes: choix par l'évêque du diocèse auquel ils devront rester soumis; formation doctrinale et direction spirituelle donnant toutes garanties; travail manuel très limité dans le temps pour sauvegarder les exigences de leur état sacerdotal; interdiction de prendre aucun engagement temporel susceptible de leur créer des responsabilités syndicales ou autres; obligation d'être attachés à une communauté de prêtres ou à une paroisse.

En résumé, le Vatican voulait bien admettre qu'il y ait encore des prêtres-ouvriers, à condition qu'ils soient beaucoup plus prêtres qu'ouvriers. C'est en quelque sorte l'acheminement vers la formule bien peu efficace des aumôniers d'usine, qui rappelle trop celle des aumôniers de régiment.

Ces mesures ont provoqué d'abondants commentaires et donné lieu à des polémiques. Disons d'emblée que le nouveau statut de l'apostolat missionnaire dans les milieux ouvriers sera mis au point au cours de l'assemblée générale des cardinaux et archevêques de France qui se tiendra au mois de mars à Paris. Depuis deux mois, les enquêtes et les consultations se succèdent pour trouver les modalités d'application des conditions mises par Rome au maintien de cet apostolat sous une nouvelle forme.

Les évêques qui ont dans leur diocèse ou sous leur juridiction des prêtres-ouvriers se sont réunis à Paris le 19 janvier. La déclaration officielle publiée à la suite de cette réunion dit, en substance, qu'à l'avenir des prêtres pourront être détachés pour assurer, en liaison avec le clergé paroissial et les militants laïcs (de la J. O. C. et de l'Action catholique ouvrière), un apostolat en milieu ouvrier strictement conforme aux instructions du Vatican rapportées de Rome par les cardinaux cités plus haut. Ces prêtres ne pourront plus travailler que pendant un temps limité et ne pourront plus s'appeler prêtres-ouvriers, mais seront appelés prêtres de la mission ouvrière. Ils devront renoncer à tout engagement temporel. Dans la lettre que les évêques ont adressée, au début de février, aux prêtres-ouvriers de leur diocèse on trouve notamment les précisions suivantes :

...Il se peut que vous ne trouviez pas dans l'entreprise où vous êtes la possibilité de travailler à temps limité. Nous sommes obligés de vous dire en effet que pour le Saint-Père le temps limité signifie un temps ne dépassant pas trois heures par jour. Dans ce cas il faudrait, dès réception de cette lettre, et au plus tard avant le 1^{er} mars, vous retirer de votre entreprise.

...Nous vous demandons, dès réception de cette lettre et avant le 1^{er} mars, de donner votre démission de toutes les charges temporelles auxquelles vous avait appelé la confiance de vos camarades. De même vous voudrez bien à partir de maintenant ne pas renouveler votre inscription au syndicat auquel vous apparteniez. Nous ne vous demandons pas de déclarations. Il suffira que vous ne preniez plus les timbres de la cotisation syndicale. (Réd.: C'est manifester un singulier mépris ou une grande ignorance des dispositions statutaires!) Le renoncement à l'engagement temporel doit être considéré comme strictement universel. Il concerne les comités d'entreprise et les syndicats, ainsi que les autres organisations propres au monde ouvrier ou d'une plus grande extension...

La lettre des évêques se poursuit par l'évocation des peines canoniques très graves qui frapperont ceux des prêtres-ouvriers se mettant en état de désobéissance. Ce passage, lourd de menaces, commence par ces mots : « Nous n'osons même pas envisager ce qui arri-

verait si vous refusiez de vous soumettre... » Le journal *Le Monde* fait observer très justement à ce sujet :

On ne voit pas, dans ces conditions, comment les prêtres pourraient continuer leur apostolat dans les usines où l'on n'accepte pas une main-d'œuvre à mi-temps. Le pourraient-ils que leurs compagnons de travail verraient là un privilège spécial et ne sauraient plus les considérer comme « des leurs ». ... Ce ne sont plus seulement les « responsabilités syndicales » déjà visées dans le texte des cardinaux qui sont interdites, mais « tout engagement temporel ».

Ainsi est clairement indiqué que les prêtres (devenus des aumôniers d'usine) ne pourront plus adhérer à un syndicat et *a fortiori* participer à une manifestation de caractère plus ou moins politique. Les clercs qui accomplissent leur apostolat dans le monde du travail se voient donc l'objet de consignes d'abstention particulièrement strictes que l'Eglise n'a pas édictées, par exemple, pour ceux qui siègent dans les assemblées et les partis (il y a en France des prêtres-députés — *réd.*) ou qui portent les armes.

Les réactions ont été très diverses. La revue catholique d'avant-garde *La Quinzaine* a écrit :

La classe ouvrière considère aujourd'hui les prêtres-ouvriers comme un signe de la sincérité chrétienne à son égard. De leur maintien ou de leur retrait dépend, dans une large mesure, son ouverture à l'ensemble de l'effort apostolique de l'Eglise.

D'autres ont rappelé que les prêtres-ouvriers n'ont jamais été très nombreux (guère plus de cent vingt-cinq) pour évangéliser toute la classe ouvrière. Mais leur apostolat a une valeur de principe. Ils ont en outre donné à la hiérarchie catholique les moyens d'information sociale que celle-ci ne possédait pas et lui ont permis, par exemple, de prendre position en faveur des grévistes ou des ouvriers menacés de chômage. Auparavant, l'information de la hiérarchie provenait du patronat ou des cadres supérieurs, surtout de l'Union sociale des ingénieurs catholiques. D'autres commentateurs ont souligné le fait que l'Eglise devra étudier de nouveaux moyens pour atteindre les masses ouvrières et surtout pour donner à ses prêtres une formation économique et sociale qui reste la grande lacune des séminaires.

La décision récente du supérieur général de la Compagnie de Jésus (les jésuites) de rappeler sans autre ceux de ses membres qui ont travaillé comme prêtre-ouvrier ne fait que précipiter la liquidation de l'expérience.

On a rappelé à ce propos que l'Eglise a toléré qu'il y eut des prêtres-soldats, des prêtres-officiers, des combattants volontaires qui ont accepté délibérément de ne pas considérer leur prochain, revêtu d'un uniforme militaire, comme leur frère.

N'y a-t-il pas, fait remarquer R.-G. Plessis, dans *Le Monde*, pour ces combattants volontaires débat de conscience plus grave que pour celui qui, à

l'usine, au champ ou à l'atelier, au haut fourneau ou à la mine, a pris fait et cause pour ses compagnons de misère?

Le grand écrivain catholique François Mauriac a livré à sa revue *La Table ronde* quelques réflexions désabusées sur ce sujet:

Interdiction pour tous les séminaristes d'aller faire des stages en usine. C'est tarir la source du recrutement des prêtres-ouvriers. L'arbre se trouve atteint à la racine... Mais, il suffit de voir qui, dans l'Eglise, gémit et qui se réjouit et triomphe, pour que je pleure. Les pauvres perdent toujours... Le double échec missionnaire (échec relatif) à l'égard des peuples d'outre-mer, au-dehors, et de la classe ouvrière au-dedans, a une racine commune. Si la vie en usine a corrompu quelques clercs, la vie « dans le monde » en corrompt un plus grand nombre.

C'est aussi Mauriac qui a publié les lignes suivantes dans son éditorial du *Figaro* (6 octobre 1953):

La classe ouvrière qui a fait si souvent, au cours de l'histoire, les frais de l'ordre à maintenir, ne fera pas aujourd'hui les frais de la doctrine à sauvegarder.

Et, pourtant, après les décisions des plus hauts dignitaires de la hiérarchie catholique, il n'y a pas autre chose à faire pour les fils de l'Eglise qu'à se soumettre sans discuter. Jeunesse de l'Eglise a été condamnée. Plusieurs prêtres-ouvriers ont renoncé à l'exercice de leur sacerdoce (à l'exemple du héros de Cesbron).

Dans les premiers jours de février, septante-trois prêtres-ouvriers ont signé et rendu public un communiqué qu'à peu près toute la presse parisienne, y compris *Figaro*, a reproduit entièrement ou partiellement. Cette note fait suite aux mesures prises par l'épiscopat le 19 janvier et publiées le 25 janvier, mesures précisées dans la lettre des évêques dont il est question plus haut.

Voici les passages essentiels de ce communiqué qui apparaît comme une solennelle protestation et a suscité dans tous les milieux intéressés une très vive émotion:

Au moment où des millions de travailleurs, en France comme à l'étranger, sont en marche vers leur unité pour défendre leur pain, leurs libertés et la paix, alors que patronat et gouvernement accentuent exploitation et répression pour enrayer à tout prix les progrès de la classe ouvrière et sauvegarder leurs privilèges, les autorités religieuses imposent aux prêtres-ouvriers des conditions telles qu'elles constituent un abandon de leur vie de travailleurs et un reniement de la lutte qu'ils mènent solidairement avec tous leurs camarades.

Cette décision s'appuie sur des motifs religieux. Nous ne pensons pourtant pas que notre vie d'ouvriers nous ait jamais empêchés de rester fidèles à notre foi et notre sacerdoce. Nous ne voyons pas comment, au nom de l'Evangile, on peut interdire à des prêtres de partager la condition de millions d'hommes opprimés et d'être solidaires de leurs luttes.

Mais, il ne faut pas oublier que l'existence et l'activité des prêtres-ouvriers ont jeté le désarroi dans des milieux habitués à mettre la religion au service de leurs intérêts et de leurs préjugés de classe. Les pressions exercées par ces milieux et les dénonciations de tous ordres et de toutes provenances sont loin d'être étrangères aux mesures actuelles...

Les militants ouvriers et la classe ouvrière font confiance aux prêtres-ouvriers et ils ont respecté leur sacerdoce. Ce respect et cette confiance qu'ils continuent de manifester à notre égard nous interdisent d'accepter tout compromis qui consisterait à prétendre rester de la classe ouvrière sans travailler normalement et sans accepter les engagements et les responsabilités des travailleurs. *La classe ouvrière n'a pas besoin de gens qui «se penchent sur sa misère», mais d'hommes qui partagent ses luttes et ses espoirs.*

En conséquence, nous affirmons que nos décisions seront prises dans un respect total de la condition ouvrière et de la lutte des travailleurs pour leur libération.

Il est clair que pour toute la hiérarchie de l'Eglise catholique il ne peut être question d'atténuer si peu que ce soit les décisions prises à Rome et dont les détails d'application ont été mis au point en janvier par l'épiscopat français. Le quotidien catholique *La Croix*, fidèle porte-parole de l'épiscopat français, a qualifié d'emblée ce communiqué des prêtres-ouvriers de « profondément regrettable » en signalant que « l'on y perçoit trop une résonance marxiste ». Il a ajouté :

Le ton adopté et les motifs mis en avant démontrent, hélas, que les mesures prises par la hiérarchie pour maintenir un sacerdoce dans sa droite ligne sont justifiées.

Cette protestation ne peut, en effet, absolument rien changer à la condamnation doctrinale de l'expérience des prêtres-ouvriers. Ce doit être pour tous la soumission complète et c'est ce qu'a fort bien compris Mauriac, qui, le 12 janvier déjà, a écrit sous le titre « Le fond du problème » :

Cette vie toute donnée à la classe ouvrière, ce serait au-dessus de ses forces que d'y rien changer. Le sacrifice le plus accablant consisterait pour lui à ne plus se sacrifier de cette manière-là... Si le prêtre-ouvrier croit à ce qu'il est, s'il croit à ce qu'il fait, le plus grand amour envers ses frères doit être pour lui de renoncer à les servir selon ses vues, si justes qu'elles soient à ses yeux, et tout inefficaces que lui apparaîtront peut-être les méthodes imposées par la hiérarchie.

Et l'écrivain-romancier cherche une consolation, pour lui et pour eux, dans une vision d'avenir :

En fait, le prolétariat évolue. La « déprolétarisation » déjà amorcée aux Etats-Unis se poursuivra-t-elle ailleurs ? Les usines robots d'Angleterre et d'Amérique annoncent-elles un renouvellement total, d'ici un demi-siècle, de la condition ouvrière ? On peut le croire.

Maigre consolation! Etrange escamotage ou stupéfiante ignorance de faits économiques et sociaux évidents. Les progrès de la technique ne pourront jamais être qu'un des éléments — un élément passif — de l'amélioration de la condition ouvrière. Si la rechristianisation des masses doit n'être fondée que sur cette « déprolétarianisation » technique à lointaine échéance, les dignitaires de l'Eglise catholiques risquent d'être encore très longtemps et de plus en plus angoissés par la vue de l'abîme qui sépare l'Eglise du prolétariat.

Du point de vue syndical

Quels enseignements peut-on tirer du point de vue syndical libre de ce drame des prêtres-ouvriers?

Deux constatations d'abord: Tout au long de leur expérience, les prêtres-ouvriers n'ont pas cherché à favoriser le développement du syndicat confessionnel ou à s'appuyer sur le syndicat confessionnel. Au contraire, ils s'en sont tenus à l'écart. Ils ont compris, à la lumière de l'expérience quotidienne, que les travailleurs ne pouvaient mener leurs luttes sociales avec efficacité qu'au sein d'une organisation puissante et unie.

Les difficultés d'ordre matériel qu'ils n'ont pas su éviter proviennent la plupart du temps des milieux communistes. On le constate dans le roman de Cesbron; d'autres faits le prouvent. N'ayant pas une formation sociale et syndicale suffisante, mais désirant par-dessus tout gagner l'indigénat ouvrier et profondément sincères dans leur action, ils furent une proie facile pour les intrigues et les groupements de source et d'obédience communistes. Ils ont ainsi, sans le vouloir, fourni des armes aux adversaires de leur forme d'apostolat au sein même de l'Eglise. Libérés complètement de l'hypothèque communiste, les prêtres-ouvriers et leurs disciples auraient pu plus aisément défendre leurs positions en face de la hiérarchie catholique.

Dans un article retentissant consacré à ce problème, le grand polémiste Morvan Lebesque a écrit des lignes qui prennent l'allure d'un réquisitoire et dont nous nous contenterons de reproduire ici la conclusion:

...Et voilà comment les prêtres-ouvriers se trouvèrent devant ces réalités plus fortes qu'eux, qu'on avait omis de leur enseigner au séminaire. Et voilà comment ils découvrirent que les pauvres n'avaient pas besoin de paroles, mais de vraies nourritures et qu'à force de les avoir attendues en vain, ils commençaient maintenant à savoir comment les prendre. Et qu'ils avaient raison, au nom de tous les siècles de misère et de servitude, et au nom du pain, sanctifié par la faim et la sueur. Et voilà pourquoi certains prêtres-ouvriers changèrent de camp, tandis que d'autres songeaient à se tourner vers une autre Eglise qui parlât enfin un peu moins de pain des anges, et un peu plus du pain des hommes... Ah! je l'avoue, c'est aujourd'hui

d'hui une assez belle revanche pour le pain que de voir les princes de l'Eglise s'effrayer parce que leurs prêtres sont allés enseigner les pauvres et que ce sont les pauvres qui les ont enseignés...

Pierre Garennes, examinant les conditions de la liquidation de cette expérience, écrit fort justement :

Il semble que la fameuse distinction de la charge spirituelle et des engagements temporels soit à la base de la plupart des malentendus. Personne ne niera, par exemple, que le syndicalisme représente sous beaucoup d'aspects une authentique « spiritualité ouvrière » et dépasse de loin un engagement temporel qui n'aurait la mission que d'un certain aménagement matériel de la cité laborieuse...

C'est bien là, pour reprendre l'expression de Mauriac, le fond du problème.

Le syndicalisme libre n'a pas que des buts matériels. Il remplit aussi une mission spirituelle. Le chrétien qui partage la condition ouvrière, qui connaît ses obligations syndicales comme ses devoirs religieux, ne peut, en toute sincérité, prétendre que cette mission spirituelle porte préjudice si peu que ce soit et sur quelque point que ce soit à sa foi religieuse.

Alors pourquoi ne pas laisser le syndicalisme libre poursuivre sa mission temporelle et spirituelle avec le maximum d'efficacité dans son cadre, qui est strictement limité? L'Eglise n'a rien à y perdre, mais tout à gagner.

L'expérience des prêtres-ouvriers lui a démontré qu'elle a beaucoup à apprendre dans le vaste domaine de la condition ouvrière. Elle en est encore au stade des tâtonnements et des échecs.

Un minimum de confiance dans le syndicalisme libre, qui, sur le plan de la foi, lui offre la plus élémentaire garantie, lui épargnerait beaucoup de temps.

A condition d'admettre ce principe rationnel et fécond: chacun et chaque chose à sa place...

Le congrès de 1953 du C. I. O.

Par *Hans Imhof*

L'article que l'on va lire a été écrit il y a deux mois environ. Il n'a rien perdu de son actualité. Les signes d'inquiétude que note l'auteur subsistent. Le récent message du président Eisenhower sur la situation de l'union montre cependant que l'on est conscient des dangers qui menacent et que les États-Unis n'entendent pas se laisser surprendre par une crise, qui équivaldrait à une victoire remportée sans coup férir par ceux qui souhaitent l'effondrement du monde